

Créa-Lab 2024 Appel à Candidature

Date limite de réception des dossiers : 30/06/2024

Le CREA-LAB' : présentation et objectifs

Démarche initiée par la Région Grand Est, le Créa-Lab' est un programme d'accompagnement renforcé à destination d'une promotion de chefs d'entreprise pour les aider à pérenniser leurs activités.

Sur le territoire de l'Eurométropole, le Créa-Lab' est orienté vers les professionnels des métiers d'art. Il est organisé en partenariat avec la CMA Moselle.

Son objectif est de permettre un renforcement des connaissances sur diverses thématiques en lien avec l'activité des artisans d'art.

A l'issue de la formation, le candidat disposera ainsi des clés et informations nécessaires pour continuer le développement de son activité.

L'Appel à Candidature :

Pour la constitution de sa deuxième promotion, l'Eurométropole de Metz lance un appel à candidature auprès des professionnels des métiers d'art répondant aux critères suivants :

- Une date de création n'excédant pas cinq ans d'existence
- Installés sur l'Eurométropole de Metz (éventuellement territoires alentours)
- Présentant un besoin d'accompagnement dans le cadre de l'évolution de leur activité.

Le candidat devra également :

- Être immatriculé au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés ;
- Être un établissement de 10 ETP maximum ;
- Présenter un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 m€ au cours de l'exercice précédent (ce chiffre s'entend par entreprise - personne physique ou morale - et non par établissement quand il y a des établissements secondaires) ;
- Ne pas s'inscrire dans le cadre d'une procédure collective
- Être à jour de ses obligations sociales et fiscales ;
- Exercer son activité de manière principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA) ;

Les entreprises dépendant du régime micro social sont éligibles à ce dispositif.

Le nombre de participants dans le cadre de cette promotion est limité à 10.

Organisation et programme prévisionnel

La formation démarrera en septembre 2024 et se terminera en mars 2025.

Les sessions seront réalisées en présentiel par la CMA et/ou des partenaires externes et seront organisées sur Metz. Elles se feront de manière collective sur un format d'une demi-journée, voire une journée maximum.

En complément, un accompagnement individuel sera également proposé en lien avec les thématiques abordées.

Le coût de la formation est pris en charge par l'Eurométropole de Metz à travers sa labellisation Pôle de Coopération pour Entreprendre (programme de la Région Grand Est).

Un planning sera communiqué aux participants lors la séquence de lancement de la promotion en septembre prochain.

Diverses thématiques seront abordées et notamment (listes pouvant évoluer en fonction des besoins) :

Ateliers	Contenus
Développer une signature créative, une « marque »	Se différencier et trouver un positionnement Identifier les fondamentaux de la marque Protéger sa marque et ses produits
Savoir vendre et savoir se vendre	Vendre et communiquer Prospecter et développer mon chiffre d'affaires Concilier production et vente
Outils numériques et digitalisation de l'activité	Quels outils utiliser ? Définir une stratégie digitale Visibilité en ligne et notoriété
Tarification et financement	Grands principes du financement Plan de charges, coût de revient, benchmark de la concurrence Positionnement prix/produits
Impacts environnementaux et développement durable	Quels impacts sur mon activité ? Comment intégrer ces principes ? Information sur la démarche publique (Ademe...)
Immobilier et foncier	Comment choisir mon nouveau local ? Quelles démarches et ? Quels acteurs à solliciter ?

Ces ateliers seront également des temps d'échange et de partage entre les membres.

Modalités de candidature

Le formulaire de candidature est disponible en téléchargement sur les sites de l'Eurométropole Metz et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle.

Les candidatures sont à envoyer par voie électronique à l'adresse suivante : crea-lab@eurometropolemetz.eu

Vous pouvez également envoyer votre candidature par voie postale aux coordonnées suivantes :

EUROMETROPOLE METZ
Direction du Développement Economique
Pôle de Coopération pour Entreprendre – Créa-Lab'
1, place du Parlement de Metz
57 070 METZ Cedex

Modalités de sélection

L'analyse des candidatures sera opérée conjointement par l'Eurométropole de Metz et la CMA.

Elle se fera sur la base du formulaire annexé à cet Appel à Candidatures et disponible sur les sites de l'Eurométropole et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle.

Calendrier prévisionnel

30 juin 2024 : date limite de dépôt.

19 juillet 2024 : sélection des candidats

La formation démarrera durant la première quinzaine de septembre 2024.

Engagement du bénéficiaire

Le candidat s'engage à suivre de manière assidue et motivée l'intégralité du programme de formation.

A cet effet, il signera une charte d'engagement.

Contacts

Pour l'Eurométropole de Metz :

- Mathieu MARSAULT – Chargé de Mission Développement Economique
 - o Tel : 03 57 88 36 05
 - o Mail : mmarsault@eurometropolemetz.eu

Pour la CMA :

- Pierre STENGER – Assistant coordinateur de projets
 - o Tel : 03 87 39 31 75
 - o Mail : pstenger@cma-moselle.fr